

## ***ROSPEZ Restaurant Scolaire élémentaire & maternelle : informations.***

### **Menus**

- Les menus sont fournis à titre indicatif; Le service peut être amené à les modifier en fonction des contraintes de livraisons.
- Les menus sont établis selon les recommandations de fréquences (annexe 3 du GEMRCN 2007).

### **Approvisionnement**

- Le service de restauration s'engage à servir à vos enfants des viandes bovines, porcines, volailles exclusivement d'origine et de qualité française.
- Les producteurs et fournisseurs sont de préférence locale.
- Les poissons sont garantis Qualité Sans Arrêtes.

### **Produits biologiques : 27 % (2022)**

### **Autres signes de qualités 17 % (2022)**

### **Régimes alimentaires :**

- Pour les allergies alimentaires, l'élaboration d'un PAI avec la médecine scolaire est obligatoire.
  - Pour toute autre demande de repas particuliers, contacter la Mairie.
- Liste des 14 allergènes : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachide, soja, lait, fruits à coques, céleri, moutarde, sésame,, lupins, mollusques, sulfites.

### **Hygiène :**

- Des contrôles sanitaires des plats, du matériel, de l'eau sont réalisés chaque trimestre par un laboratoire agréementé.

### **Le règlement de la cantine**

- Les règles de vie sont rédigées par les enfants, elles donnent le cadre que chacun doit avoir.
- Distribuer lors de la rentrée des classes, les enfants et les parents prennent connaissance du règlement et l'accepte.

Contacts :

Mairie de Rospez : 02 96 38 07 15